



PUBLISHED 1988 PUBLIÉE EN 1988

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21368G CARTE

63K/1c,d
MANITOBA

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
(champ total absolu)

(color resolution du champ total)

250 gammas

50 gammas

10 gammas

2 gamma

Magnetic depression

Dépression magnétique

Flight lines

Lignes de vol

Flight altitude

150 metres above ground level

Altitude du vol

150 mètres au-dessus du niveau du sol

1 gamma = 10^{-4} tesla in SI units1 gamma = 10^{-4} tesla in units SI

Contribution to Canada-Manitoba Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Social Development Act, was made available by the Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente sur le développement minier Canada-Manitoba sur l'Exercice minier 1984-1989 futur partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un levé aéromagnétique au gravimètre, réalisé par la Kenting Earth Sciences Limited, au moyen d'un avion du type Piper Navajo, immatriculé C-FFRY. Deux gravimètres à vapeur de céium, d'une résolution de 0,005 gamma, sont utilisés pour effectuer des relevés verticaux à une distance d'1,83 m, sont tirés dans deux longueurs parallèles de la queue de l'avion utilisé. Les travaux de levé ont été réalisés entre août 1986 et octobre 1986, à une altitude de 150 m au-dessus du niveau de la mer, au-dessus du sol. L'éspacement moyen des lignes de vol est de 300 m tout comme les lignes de contrôles. Les lignes de vol sont espacées toutes les 35 mm au-dessus du sol. L'éspacement moyen des lignes de vol est de 300 m tout comme les lignes de contrôles. Les lignes de vol sont espacées toutes les 35 mm au-dessus du sol. L'éspacement moyen des lignes de vol est de 35 mm montées verticalement. Une fois les fonctions du levé vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été tirées, les différences de leurs valeurs corrigées et les différences corrigées ont été vérifiées pour obtenir le réseau de nivellement. Ensuite les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre supérieur ont été interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté et ensuite les courbes magnétiques ont été tracées. Le tracé initial a été fait à l'aide d'un ordinateur et d'un programme de calcul qui a été écrit par Kenting Earth Sciences Limited. Les courbes magnétiques ont été tracées à l'aide d'un ordinateur et d'un programme de calcul qui a été écrit par Kenting Earth Sciences Limited. Les services d'ordinateur de la DataPlotting Services Inc. ont déboli la grille et produit les courbes magnétiques. Aucune correction régionale n'a été effectuée relativement au champ magnétique terrestre. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

MAP 21368G CARTE
63K/1e,d
MANITOBA